

2018

NUMÉRO D'AUTOMNE

IEO DIALOGUE



Bâtir une culture de l'apprentissage au FMI par l'évaluation indépendante

GOVERNANCE DU FMI - RÉEXAMEN DE L'ÉVALUATION DE 2008

En septembre, lors d'un séminaire informel organisé à l'intention du Conseil d'administration, le BIE a présenté une mise à jour de son évaluation de 2008 de la gouvernance du FMI, dans laquelle il expose plusieurs mesures prises ces dix dernières années pour la renforcer. Les réformes des quotes-parts et de la représentation (2008 et 2010) ont nettement réduit l'inadéquation des droits de vote à une économie mondiale en constante évolution. D'autres réformes de la gouvernance ont amélioré l'efficacité du Conseil et la contribution stratégique qu'il peut apporter.

Néanmoins, le rapport constate que la structure de la gouvernance du FMI est toujours axée sur l'efficacité et que la responsabilisation et la représentation restent préoccupantes en ce sens que, faute de les prendre en considération, elles risquent d'influer sur la légitimité et, en fin de compte, l'efficacité du FMI. La gouvernance du FMI l'a aidé à remplir ses missions, en particulier face à la crise financière mondiale et aux chocs y afférents. Beaucoup d'États membres jugent toutefois insuffisantes les réformes des

quotes-parts et de la représentation et l'alignement des « quotes-parts et des sièges » est inachevé, car les discussions portent maintenant sur la 15e révision générale des quotes-parts. Pour maints administrateurs, la surveillance stratégique du Conseil reste sommaire, la Direction continue de jouer un rôle prépondérant dans la prise de décision et la portée pratique du cadre de responsabilisation modifié est restreinte. Nonobstant les mesures prises pour ouvrir le processus de nomination du Directeur général, de nombreuses parties prenantes estiment toujours que celui de sélection pour les postes de direction n'est pas suffisamment transparent, ni fondé sur le mérite, et est trop limité par des considérations de nationalité. De plus, l'orientation stratégique que le CMFI donne au FMI est, selon certains membres, parfois éclipsée par le G20, qui est moins représentatif.

A en juger par ces constatations, la gouvernance du FMI continue de soulever des problèmes dont le règlement dépendra de l'engagement collectif et de la bonne volonté des États membres et nécessitera de concilier les multiples compromis difficiles entre les objectifs de gouvernance.

ÉVALUATION DES ÉVALUATEURS

Tous les cinq ans environ, le BIE est évalué, ce qui permet de dresser un bilan utile de ses travaux et de réfléchir au cadre plus large d'évaluation du FMI. La *Third External Evaluation of the Independent Evaluation Office*, préparée par Donald Kaberuka (Président), Pernilla Meyersson et Der Jiun Chia, a été achevée en juillet 2018 et a conclu que le BIE a consolidé la réputation de haute qualité et d'indépendance sur laquelle il s'appuie pour améliorer, conformément à son mandat, la responsabilisation, l'apprentissage institutionnel et la crédibilité externe du FMI. Elle a largement approuvé les mesures prises l'an dernier par le BIE en vue de resserrer son engagement avec le Conseil, la Direction et les services du FMI, démarche incontournable pour renforcer la qualité et l'orientation des évaluations et l'assentiment de l'institution qui est crucial pour l'impact recherché.

Néanmoins, l'évaluation externe constate que l'influence des travaux du BIE reste un problème, soulignant qu'un engagement fort de toutes les parties (Conseil, Direction et services du FMI et BIE) s'impose pour accroître la capacité du Bureau à être un agent de changement au sein de l'institution. Lors de l'examen du rapport, les administrateurs ont estimé qu'un accroissement de l'autorité du BIE est une responsabilité conjointe et qu'il faut renforcer le suivi de ses évaluations. Des mesures concrètes sont prévues pour donner suite aux recommandations de l'évaluation externe dans les mois à venir.

ÉTATS FRAGILES - SUIVI DE L'ÉVALUATION DU BIE

Le FMI a préparé un ambitieux plan d'exécution suite à l'évaluation du BIE portant sur *le FMI et les États fragiles*. Le plan énonce des interactions pour renforcer encore l'engagement du FMI, dont un mécanisme institutionnel de coordination de ses travaux sur ces pays, l'élaboration de stratégies d'engagement avec les pays, l'examen de diverses

possibilités d'aide financière plus soutenue et des actions pour accroître l'impact de l'amélioration des capacités du FMI et pour inciter davantage ses services à travailler dans des situations délicates ou conflictuelles.

Charles Collyns, Directeur du BIE, lors de la réunion conjointe organisée par le BIE et le Cercle des économistes arabes à l'American University de Beyrouth.



CONDITIONNALITE STRUCTURELLE - DIX ANS PLUS TARD

Le BIE a réexaminé en mai l'évaluation de *La conditionnalité structurelle des programmes appuyés par le FMI* qu'il avait faite en 2007. Un certain nombre de modifications importantes ont été apportées depuis dix ans au cadre de la conditionnalité structurelle du FMI, notamment l'élimination des critères de réalisation structurels en 2009. Le FMI a rationalisé l'emploi de la conditionnalité structurelle et l'a orientée vers ses domaines de compétence essentiels.

Le passage à une conditionnalité fondée sur les revues est en général salué, mais certaines craintes subsistent, au sujet par exemple des capacités d'exécution, de l'internalisation et d'éventuels effets de

stigmatisation. De plus, si le volume des conditions structurelles a montré des signes d'accroissement ces dernières années, l'impact reste incertain. La coopération, avec la Banque mondiale notamment, dans des domaines autres que les compétences fondamentales du FMI, la pertinence des éléments qu'il donne pour expliquer pourquoi les conditions structurelles sont justifiées et cruciales et la qualité et l'utilisabilité de sa base de données sur les programmes qu'il finance (MONA) posent aussi des défis constants.

Le Conseil a examiné cette mise à jour lors d'un séminaire informel et invité les services du FMI à en étudier les conclusions dans la prochaine Revue de la conditionnalité.

A L'HORIZON – LE PROGRAMME DE TRAVAIL DU BIE

Le BIE termine son évaluation de la surveillance financière du FMI. L'évaluation des conseils du FMI sur les politiques monétaires non conventionnelles sera achevée d'ici à la mi-2019. Dans le cadre du suivi de l'évaluation externe, le BIE collaborera à l'avenir avec le Comité d'évaluation et le Conseil d'administration pour améliorer le processus de sélection des sujets à évaluer. Il amorce en outre des consultations avec les parties prenantes afin de participer à la sélection des prochaines évaluations qui seront lancées lorsque les projets en cours seront terminés.

DES PROGRES – SUITE DONNEE A DES EVALUATIONS PASSES

Le FMI a récemment évalué les progrès réalisés dans le suivi des évaluations antérieures du BIE dans le « Ninth Periodic Monitoring Report (PMR) on the Status of Implementation Plans in Response to Board-Endorsed IEO Recommendations ». Les améliorations du processus de suivi approuvées par le Conseil en octobre 2015 ont permis d'accélérer l'application de mesures récentes. Cependant, le rapport insiste sur le nombre croissant de mesures en suspens et instaure de nouveaux indicateurs pour en faciliter l'exécution grâce aux actions que pourraient alors

lancer la Direction ou le Conseil. Le Comité d'évaluation du Conseil prévoit de prendre des mesures pour résoudre dans les mois à venir les problèmes posés par des actions engagées de longue date, en s'appuyant sur les recommandations de l'évaluation externe.

Photo du haut, Malcolm Knight (CIGI) et Ceyla Pazarbasioglu (Banque mondiale) prennent part à un séminaire sur l'évaluation de la surveillance financière du FMI. Photo du bas, Jianping Zhou et Prakash Loungani (BIE) participent au séminaire d'évaluation des conseils du FMI sur les politiques monétaires non conventionnelles.



ACTIVITES DE SENSIBILISATION

MAI

Réunion conjointe ODI-BIE « Nous faut-il une nouvelle approche pour soutenir les Etats fragiles ? », Londres, R-U.

Séminaire BMF/BMZ/GIZ-BIE sur l'évaluation du BIE portant sur *Le FMI et les Etats fragiles*, Berlin, Allemagne.

JUILLET

Réunion conjointe BIE-Le Cercle des économistes arabes sur l'évaluation du

BIE portant sur *Le FMI et les Etats fragiles* à l'Université américaine de Beyrouth.

AOÛT

Présentation de l'évaluation du BIE portant sur *Le FMI et les Etats fragiles* lors de la réunion du Caucus africain à Charm el-Cheikh, Egypte.

Séminaire sur l'évaluation du BIE portant sur *Le FMI et les Etats fragiles*, organisé par la Tokyo Foundation for Policy Research, Tokyo, Japon.

SEPTEMBRE

Séminaire sur l'évaluation du BIE portant sur *Le FMI et les Etats fragiles*, 2018 Asia Evaluation Week, Chengdu, Chine.

OCTOBRE

Séminaire « Bâtir un FMI meilleur—renforcement de la légitimité et de la crédibilité du FMI » dans le cadre du Forum public sur la société civile de la Banque mondiale, assemblée annuelle de 2018, Bali, Indonésie.

LE BIE EN QUELQUES MOTS

Le Bureau indépendant d'évaluation (BIE) a été créé en 2001 pour mener des évaluations indépendantes et objectives des politiques et activités du FMI. Conformément à son mandat, le BIE est totalement indépendant de la Direction du FMI et fonctionne de façon autonome vis-à-vis du Conseil d'administration. Le BIE a pour mission de promouvoir une culture d'apprentissage au sein du FMI, de renforcer la crédibilité extérieure de l'institution et d'appuyer la gouvernance et la surveillance institutionnelles.